



PRIÈRE D’AFFICHER

Communications professionnelles et médias sociaux : Avantages et pièges

Téléconférence provinciale de l’AIIO sur la pratique professionnelle

Date: Le lundi 5 décembre 2011

Heure: De 7:30 hr à 8:30 hr

Sujet : **Communications professionnelles et médias sociaux : Avantages et pièges**
Pendant cette séance d’une heure, des spécialistes des pratiques professionnelles de l’AIIO fourniront des renseignements pratiques qui aideront les dirigeantes de l’association à répondre aux questions et aux préoccupations des membres à communiquer efficacement de façon à entretenir des relations professionnelles avec leurs collègues, leurs employeurs et l’Ordre des infirmières et infirmiers de l’Ontario.

Auditoire : Cette téléconférence présente un intérêt particulier pour les représentantes chargées des questions de surcharge de travail et de responsabilité professionnelle dans les unités de négociation, les présidentes des unités de négociation et les coordonnatrices locales de l’AIIO.

Format: La première vice-présidente de l’AIIO, Vicki McKenna, animera cette téléconférence d’une heure. Celle-ci débutera par une courte présentation des spécialistes des pratiques professionnelles sur les communications professionnelles, plus particulièrement sur les communications électroniques (p. ex. : les courriels et les messageries vocales), et l’utilisation des médias sociaux (p. ex. : Facebook, Twitter et les blogues). Dans le cadre de la présentation, on répondra également à des questions soumises au préalable par des membres de l’AIIO. La dernière partie de la téléconférence sera consacrée aux questions des participants.

Inscription : Les membres de l’AIIO pourront s’inscrire à la téléconférence en envoyant un courriel à RegisterProfPractice@ona.org, en y indiquant leur nom et leur numéro de membre de l’AIIO. Une fois inscrit, le membre recevra une réponse comprenant le numéro de téléphone à composer ainsi que le code d’accès à la conférence. L’inscription se déroulera selon le principe du premier arrivé, premier servi. L’AIIO se réserve le droit de limiter le nombre d’inscriptions.

Documents : Avant la téléconférence, les diapositives PowerPoint de la présentation parviendront par courriel aux personnes inscrites. Après la téléconférence, la présentation et le matériel afférent seront affichés sur le site Web de l’AIIO.

Questions : En s’inscrivant à la téléconférence, les membres pourront également soumettre à l’avance les questions qu’ils voudraient voir traiter dans la présentation.